

The background features a vibrant orange color with abstract geometric patterns. On the left, there is a blue bar chart with five bars of varying heights. A red line graph with several peaks and valleys is positioned in the center. The overall design is modern and data-oriented.

MESURER LA PANDÉMIE DE L'OMBRE :

**LA VIOLENCE À L'ÉGARD  
DES FEMMES PENDANT  
LA PANDÉMIE DE COVID-19**

RAPPORT DE PAYS : CÔTE D'IVOIRE

# RÉSUMÉ

Plus de la moitié des femmes en Côte d'Ivoire ont subi, ou connaissent quelqu'un qui a subi, des violence à l'égard des femmes et elles sont presque aussi nombreuses à percevoir la violence, les mauvais traitements et le harcèlement des femmes comme un problème dans leur communauté. La pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire a eu un impact direct sur l'augmentation des facteurs de risque de violence à l'égard des femmes et a exacerbé les tensions déjà existantes pour les femmes, dont la forme et la gravité des violence à l'égard des femmes varient en fonction du statut socio-économique et de la vulnérabilité aux facteurs de stress. Les impacts en aval de la pandémie de COVID-19 ont accentué les préoccupations en matière de sécurité pour de nombreuses femmes, en particulier celles qui étaient les

plus vulnérables aux problèmes de sécurité avant la pandémie. La présente étude est un examen approfondi des relations entre les mesures de la violence à l'égard des femmes et les facteurs démographiques, comportementaux et socio-économiques qui y sont liés.

Selon cette étude, la pandémie a eu un impact négatif sur les préoccupations relatives à la sécurité des femmes les plus vulnérables du pays, à savoir celles qui étaient déjà confrontées à des difficultés structurelles et économiques ainsi qu'à des problèmes liés à leur sécurité. En outre, il ressort de l'étude que des facteurs tels que l'insécurité alimentaire, le revenu et le chômage ont aggravé les préoccupations et les expériences des femmes en matière de sécurité et de bien-être général.

# 1. INTRODUCTION

Avant la pandémie de COVID-19, les enquêtes démographiques et de santé de 2012 menées en Côte d'Ivoire ont révélé que 26 % des femmes en couple âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime au moins une fois dans leur vie,<sup>1</sup> soit un pourcentage proche de la moyenne mondiale estimée à 27 % chez les femmes toujours en couple.<sup>2</sup>

Depuis le début de la pandémie, les évaluations rapides sur le genre menées par ONU Femmes à partir des données administratives de la police, des lignes d'assistance téléphonique sur la violence à l'égard des femmes et d'autres prestataires de services ont révélé que la pandémie de COVID-19 a augmenté les facteurs de risque pour les femmes et intensifié certaines des formes existantes de la violence à l'égard des femmes.<sup>3</sup> Les mesures mises en œuvre pour limiter la propagation de la pandémie, telles que les confinements et les couvre-feux, ont eu un impact sur les facteurs de risque de violence, en particulier pour les femmes et les filles qui sont confrontées à de multiples formes de discrimination.

C'est dans ce contexte que l'ONU Femmes a mandaté Ipsos pour effectuer une enquête rapide d'évaluation du genre sur l'impact de COVID-19 sur le bien-être et la sécurité des femmes dans 13 pays des régions du monde.

Lors de l'adaptation de la méthodologie de l'enquête pour qu'elle soit réalisable dans le contexte de COVID-19, des mesures de substitution sur l'expérience de violence à l'égard des femmes ont été utilisées pour collecter des données sur des sujets sensibles afin de réduire le risque auquel sont exposées les répondantes, et par conséquent, elles ne peuvent pas être directement comparées à d'autres études menées avant la pandémie.

Disposer de données fiables, collectées dans le respect des normes méthodologiques, de sécurité et d'éthique, sans pour autant exposer les femmes à une plus grande souffrance et à un risque de violence à l'égard des femmes, était essentiel pour définir où les politiques et les programmes peuvent répondre aux efforts déployés par l'ONU à l'échelle du système pour intensifier les actions de lutte contre la violence à l'égard des femmes dans le contexte de COVID-19.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête menée en Côte d'Ivoire du 18 août au 24 septembre 2021. L'enquête a été menée auprès de femmes âgées de 18 ans et plus ayant accès à un téléphone portable - soit une population estimée à 82 % de toute la population des femmes âgées de 18 ans et plus en Côte d'Ivoire.<sup>4</sup>

---

1 [Demographic and Health Survey \(page 352\)](#)

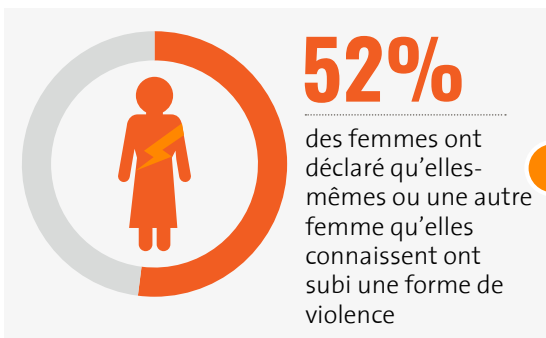
2 [World Health Organization Global Database on Violence Against Women.](#)

3 [UN Women, COVID-19 and Ending Violence against Women and Girls.](#)

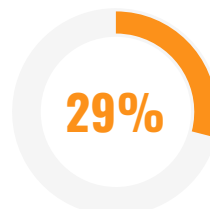
---

4 [Mobile Gender Gap Report 2019](#)

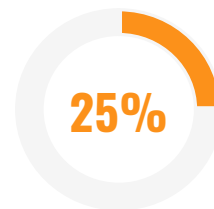
# PRINCIPALES CONCLUSIONS



Violence verbale



Déni de besoins essentiels



Violence physique



**15%**

des femmes ne se sentent pas en sécurité dans leur domicile.



**18%**

ont déclaré que cela s'est empiré à cause de la pandémie de COVID-19.



**13%**

des femmes vivent dans des ménages avec des conflits entre adultes au moins une fois par semaine.



**15%**

ont déclaré que les conflits entre adultes sont devenus plus fréquents à cause de la pandémie de COVID-19.



**29%**

des femmes pensent qu'il est courant pour les femmes de leur communauté de subir des violences verbales ou physiques de la part d'un partenaire.



**59%**

disent que cela s'est empiré à cause de la pandémie de COVID-19.



**45%**

des femmes pensent que les violences physiques, les abus et le harcèlement sont un problème pour les femmes dans leur communauté.



**14%**

des femmes pensent que les violences physiques, les abus et le harcèlement se sont aggravés depuis le début de la pandémie de COVID-19.



**49%**

des femmes ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit.



**26%**

des femmes ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules pendant la journée



**22%**

des femmes pensent qu'il est courant de voir des femmes harcelées en public.



# 2. TÉMOIGNAGES DE VIOLENCE A L'ÉGARD DES FEMMES

## 2.1. Mesures indirectes de la violence contre les femmes dans la communauté

Il est important de tenir compte du contexte de l'étude lors de l'examen des mesures de la violence envers les femmes au niveau de la communauté. En raison de la nature excentrée de cette enquête, des questions indirectes ont été posées en guise d'indicateurs indirects de la violence à l'égard des femmes, autrement dit, il n'a pas été possible de faire la distinction entre les situations vécues par les répondantes et celles des autres femmes de leur communauté, ni de vérifier si ces situations se sont produites à l'intérieur ou à l'extérieur du foyer. Par conséquent, bien que les données de cette étude ne puissent être interprétées comme des données de prévalence, elles fournissent néanmoins des renseignements essentiels sur l'impact de COVID-19 sur la perception du bien-être et de la sécurité des femmes.

Plus de la moitié des femmes en Côte d'Ivoire soit environ 52 % connaissent une femme qui a été victime d'une forme de violence à l'égard des femmes ou l'ont été elles-mêmes au cours de leur vie (y compris la violence physique, le

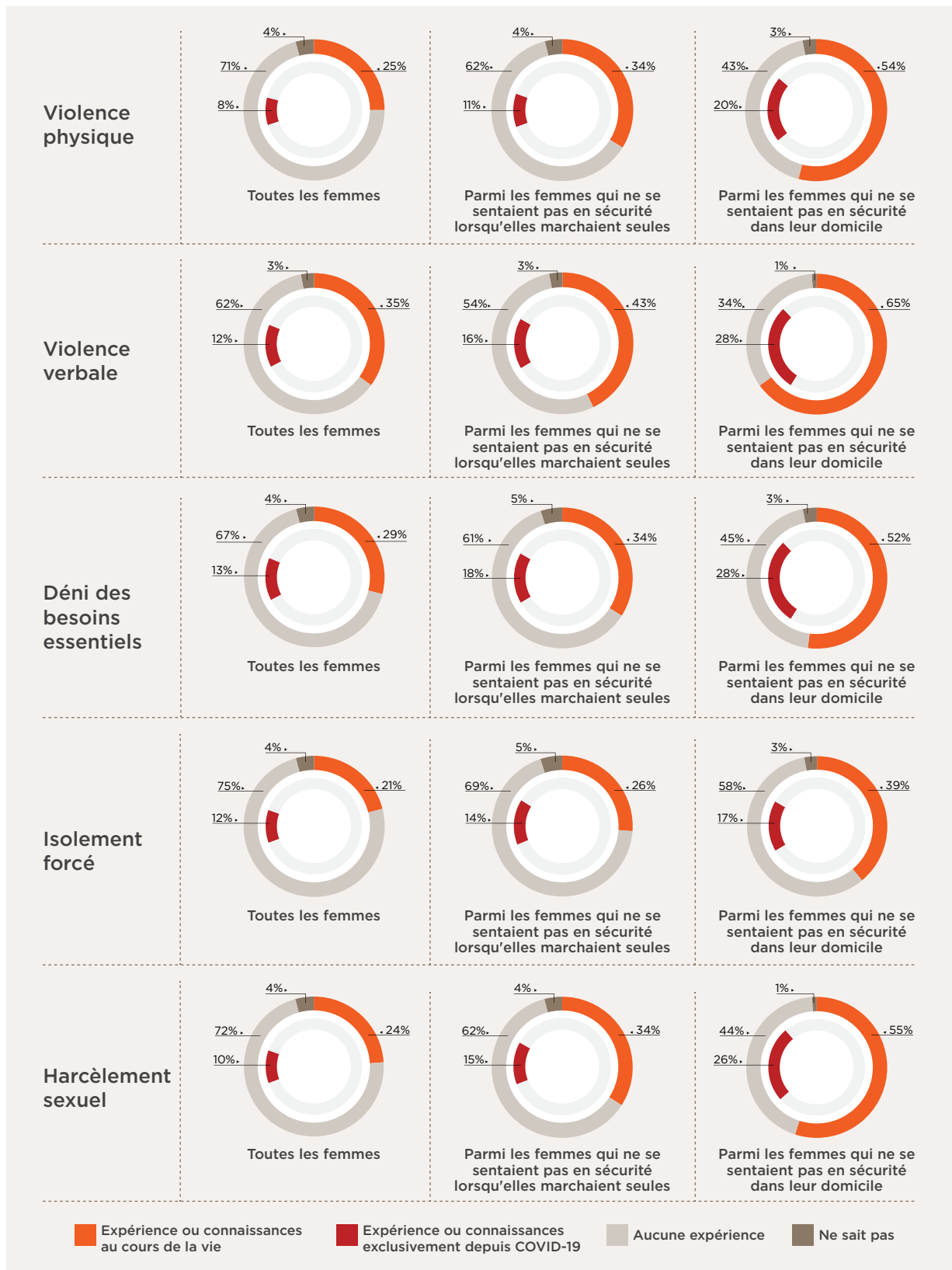
déni des besoins essentiels, le harcèlement sexuel, l'isolement forcé ou la violence verbale au cours de leur vie, les formes les plus répandues étant la violence verbale (35 %), le déni des besoins essentiels (29 %) ou la violence physique (25 %). Plus d'une femme sur dix soit 15 % a subi une forme de violence à l'égard des femmes depuis le début de la pandémie de COVID-19, notamment sous la forme d'un déni des besoins essentiels (14 %) ou d'un isolement forcé (12 %).<sup>5</sup> Les femmes qui ne se sentaient pas en sécurité lorsqu'elles se promenaient seules, de jour comme de nuit, et encore plus celles qui ne se sentaient pas en sécurité chez elles, étaient plus susceptibles de déclarer avoir subi une forme de violence à l'égard des femmes ou de connaître une femme qui avait subi une forme de violence au cours de leur vie et depuis le début de la pandémie de COVID-19. Le déni des besoins essentiels, la violence verbale et l'isolement forcé sont les formes les plus fréquentes de violence à l'égard des femmes depuis le début de cette pandémie.

---

5 Les tests de cognition de cette question ont révélé que pour de nombreuses femmes, l'isolement forcé et le déni des besoins essentiels étaient influencés par les mesures liées à la COVID-19 et le stress économique. Les résultats de cette étude laissent penser que les femmes subissent sans doute un fardeau disproportionné en matière d'effets de la COVID-19, mais il est important de garder à l'esprit le contexte global lors de l'interprétation des résultats de l'étude.»

FIGURE 1

Expérience ou connaissance de différentes formes de violence à l'égard des femmes, au cours de la vie et depuis l'apparition de COVID-19



Outre le fait que le sentiment personnel d'insécurité soit associé à la violence à l'égard des femmes, d'autres facteurs comme le fait d'être handicapé, la situation d'emploi et la sécurité alimentaire ont une incidence significative sur l'expérience ou la perception de différentes formes de violence, que ce soit au cours de la vie ou exclusivement depuis le début de la pandémie de COVID-19.

58 % des femmes handicapées étaient plus susceptibles que les femmes non handicapées (50 %) de subir ou de connaître une autre femme qui a subi une certaine forme de violence au cours de leur vie, ou exclusivement depuis le début de la pandémie COVID-19 (soit 20 contre 13 % pour les femmes non handicapées). En particulier, les femmes handicapées étaient plus susceptibles que les femmes non handicapées d'avoir été victimes de violence physique (soit 30 % contre 24 %), de violence verbale (soit 40 % contre 33 %) et de harcèlement sexuel (soit 31 contre 22 %) au cours de leur vie. Elles étaient également beaucoup plus susceptibles que les femmes non handicapées de déclarer qu'elles ou une personne qu'elles connaissaient avaient été privées de leurs besoins essentiels depuis le début de la pandémie de COVID-19 (soit 19 contre 12 %).

La situation professionnelle et les revenus sont également liés à l'expérience ou à la perception de la violence à l'égard des femmes. Les femmes qui génèrent des revenus pour leur ménage sont plus susceptibles que celles qui n'en génèrent pas de déclarer qu'elles, ou une femme qu'elles connaissent, ont subi tous les formes de violence au cours de leur vie, et étant particulièrement susceptibles d'avoir subi ou de connaître des cas de harcèlement sexuel exclusivement depuis le début de la pandémie de COVID-19 (soit 11 contre 7 % pour les femmes qui ne génèrent pas de revenus). Ce phénomène était très prononcé surtout lorsque les femmes gagnaient plus d'argent que leur partenaire, ce qui

multipliait la probabilité de déclarer avoir subi ou connaître toutes les formes de violence à l'égard des femmes, que ce soit au cours de leur vie ou exclusivement depuis le début de la pandémie de COVID-19.

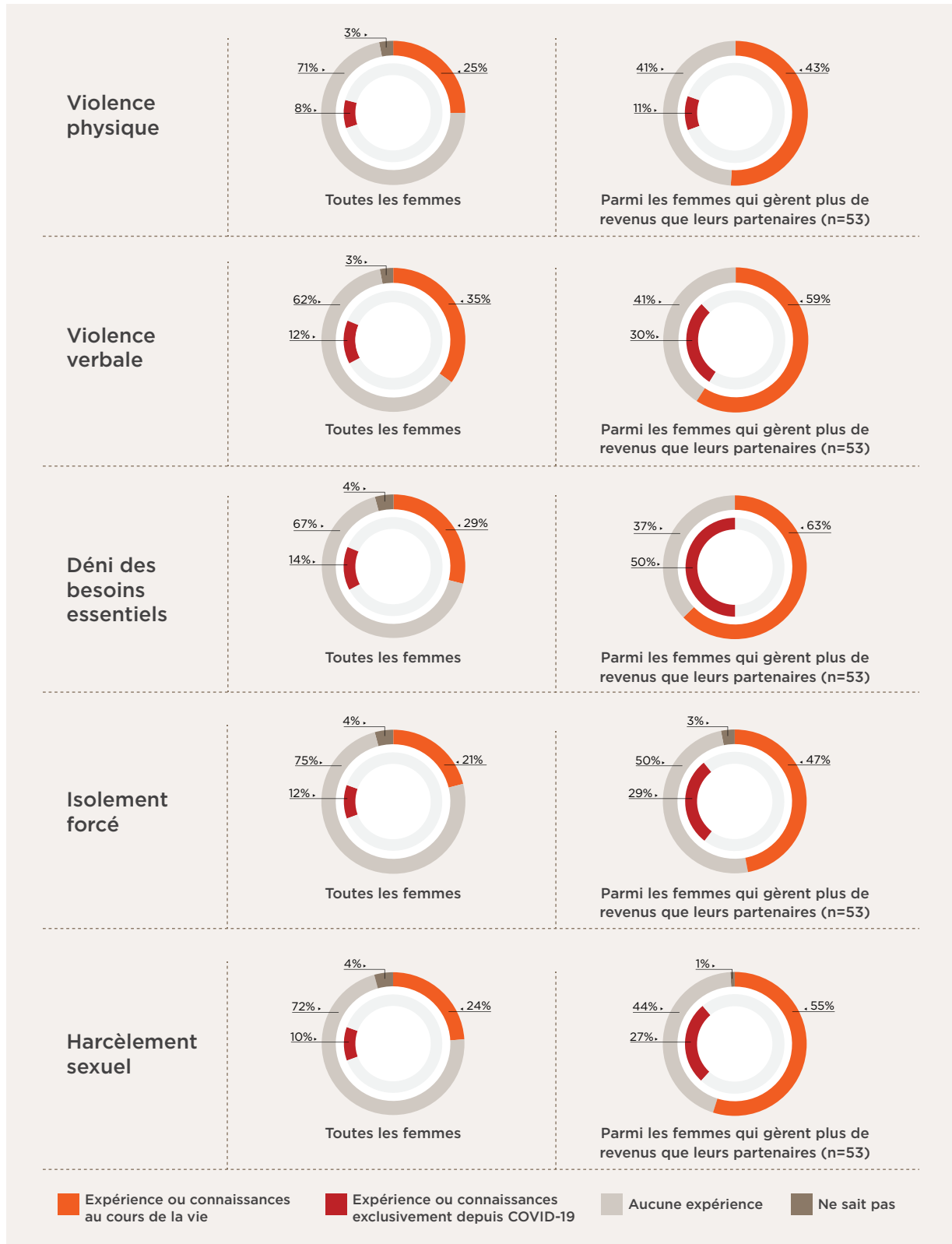
Par ailleurs, il est intéressant de noter que les femmes qui ont déclaré être sans emploi étaient les plus susceptibles de déclarer qu'elles-mêmes ou une autre femme de leur entourage avaient été victimes de violence physique (soit 15 % contre 7 % pour les femmes qui ont un emploi et 5 % pour les ménagères à temps plein) ou de harcèlement sexuel (soit 17 % contre 10 % pour les femmes qui ont un emploi et 8 % pour les ménagères à temps plein), en particulier depuis le début de COVID-19 et au cours de leur vie (violence physique 33 % pour les femmes sans emploi, 27 % pour les femmes qui ont un emploi et 18 % pour les ménagères à temps plein et harcèlement sexuel 32 % pour les femmes sans emploi, 26 % pour les femmes qui ont un emploi et 18 % pour les ménagères à temps plein).

Dans l'ensemble, les femmes de plus de 60 ans étaient beaucoup moins susceptibles que les femmes plus jeunes de déclarer avoir vécu personnellement une forme de violence à l'égard des femmes ou en connaître l'existence au cours de leur vie (soit 27 %, contre 54 % pour les femmes de moins de 60 ans), ce qui suggère que les femmes de cette catégorie d'âge sont sans doute moins à l'aise que les femmes plus jeunes de discuter ouvertement de ces questions.

Les femmes qui ont déclaré qu'elles ou une personne qu'elles connaissent ont été privées de leurs besoins essentiels depuis la crise COVID-19 étaient plus susceptibles (34 %) de souffrir d'insécurité alimentaire grave que les femmes qui n'ont pas déclaré cela (19 %), ce qui indique également que les conditions économiques de la crise COVID-19 pourraient avoir un impact sur les femmes en particulier.

FIGURE 2

Expérience ou connaissance de la violence, par revenu les femmes qui gèrent plus de revenus que leurs partenaires au cours de leur vie depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19





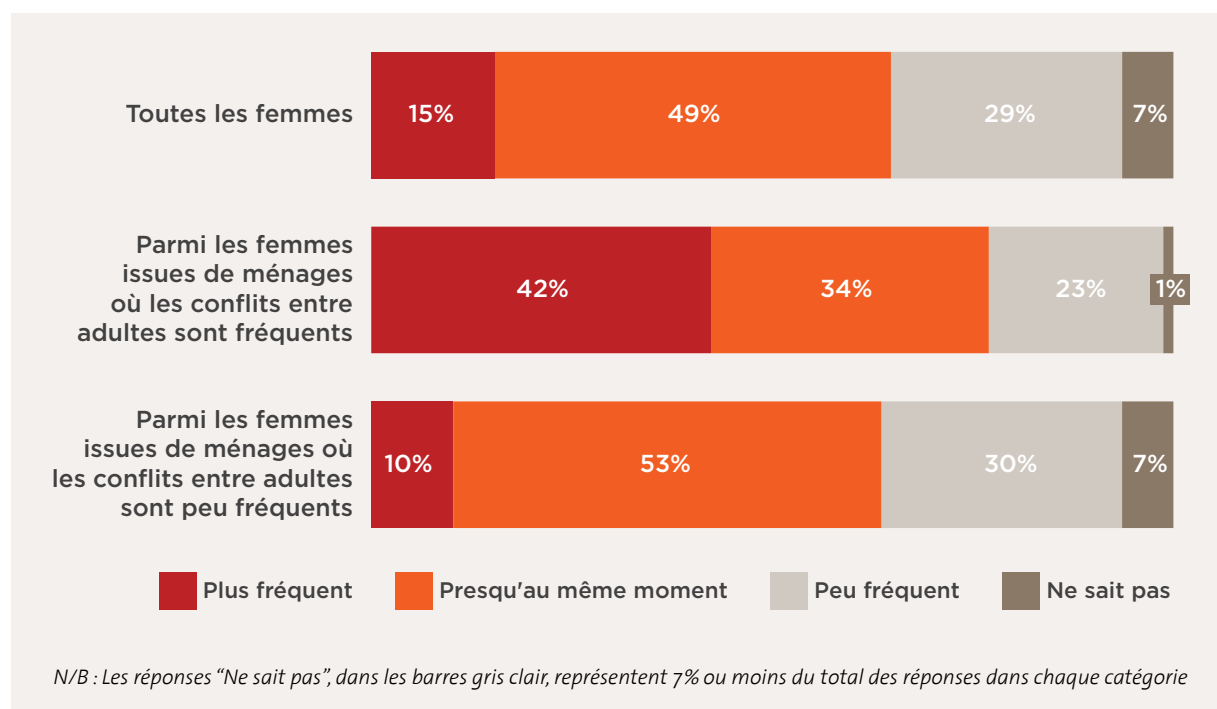
# 3. SENTIMENTS DE SÉCURITÉ

## 3.1. Sécurité personnelle à l'intérieur du foyer

En ce qui concerne la sécurité au sein du foyer, 13% des femmes ont déclaré qu'il y avait eu des conflits entre les adultes de leur foyer au moins une fois par semaine au cours des six derniers mois et 15% de toutes les femmes ont déclaré que les conflits étaient devenus plus

fréquents depuis le début de COVID-19. Celles qui ont connu des conflits au sein de leur foyer étaient plus de quatre fois plus susceptibles de dire que la fréquence de ces conflits avait augmenté depuis le début de la pandémie que celles qui ont déclaré ne pas en avoir (43 contre 10 %, respectivement), ce qui suggère que les tensions déjà existantes au sein du domicile ont été exacerbées.

**FIGURE 3**  
Changements relatifs à la fréquence des conflits au sein des ménages suite à la pandémie de COVID-19

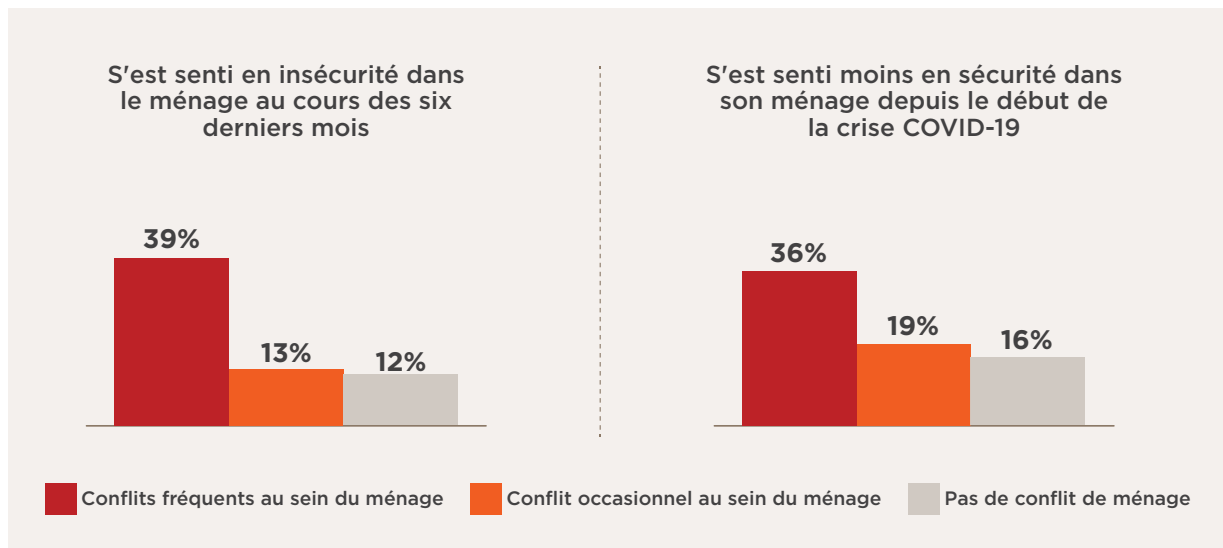


Environ une femme sur six (soit 15 %) a déclaré qu'elle ne se sentait pas en sécurité dans son domicile au cours des six derniers mois, et 54 % de ces femmes ont déclaré que la pandémie de COVID-19 avait aggravé la situation, alors que 18 % de l'ensemble des femmes ont déclaré que le COVID-19 avait aggravé la situation. En outre, celles qui ont connu des conflits fréquents (au moins une fois par semaine) entre les adultes du ménage étaient plus de

trois fois plus susceptibles de ne pas se sentir en sécurité chez elles que celles qui ont connu des conflits occasionnels ou peu fréquents, et deux fois plus susceptibles de dire que la situation a empiré à cause du COVID-19. Tout comme des données précédentes, ces données suggèrent que la pandémie de COVID-19 a eu le plus grand impact négatif sur les personnes déjà en difficulté.

FIGURE 4

Sentiments de la sécurité des femmes dans le ménage, par fréquence des conflits dans le ménage



Les femmes qui avaient subi, ou connaissaient quelqu'un qui avait subi, la violence à l'égard des femmes au cours de leur vie étaient beaucoup plus susceptibles (23 %) de ne pas se sentir en sécurité chez elles que celles qui ne l'avaient pas fait (6 %), ce qui suggère que certaines de ces femmes ont inclus leurs propres expériences de la violence dans ce rapport. Les préoccupations des femmes handicapées dans les espaces publics se reflétaient également à la maison, 20 % d'entre elles déclarant s'être senties en danger à la maison.

Les femmes qui gagnaient plus que leur partenaire étaient presque trois fois plus susceptibles de ne pas se sentir en sécurité à la maison ; elles étaient également deux fois plus susceptibles de dire que les conflits domestiques ont augmenté depuis le début de COVID-19. De plus, les femmes qui ne se sentaient pas en sécurité chez elles étaient beaucoup plus susceptibles que celles qui se sentaient en sécurité de souffrir d'insécurité

alimentaire grave, tout comme les femmes sans emploi, ce qui renforce encore la prévalence des difficultés financières et de la dynamique du ménage comme étant associées à la violence à l'égard des femmes.

A la question de savoir pourquoi elles ne se sentaient pas en sécurité chez elles, les femmes ont cité l'insécurité du foyer et les violences verbales comme les raisons principales. Les femmes qui ont déclaré qu'elles-mêmes ou une autre femme qu'elles connaissent avaient subi une forme de violence au cours de leur vie étaient plus susceptibles que celles qui ne l'ont pas fait de dire que les raisons pour lesquelles elles ne se sentaient pas en sécurité chez elles étaient liées à la violence physique (soit 32 % contre 5 %), les enfants (14 % contre 0 %) ou d'autres femmes (28 % contre 8 %), ce qui laisse penser que les femmes ont tenu compte de leurs propres expériences dans leurs réponses à la question sur leur perception de la violence.

FIGURE 5

**Les causes de l'insécurité ressentie par les femmes dans leur domicile (parmi les 15% qui ont déclaré se sentir en insécurité)**



### 3.2. Sécurité personnelle dans les espaces publics

La majorité des femmes ont déclaré se sentir en sécurité lorsqu'elles se promènent dans les quartiers où elles vivent pendant la journée (73 %), mais ce chiffre baisse à 43 % lorsqu'on leur pose la même question sur les déplacements en solitaire la nuit, et près d'une femme sur cinq (soit 19 %) a déclaré se sentir moins en sécurité la nuit depuis le début de COVID-19.

Les femmes célibataires étaient beaucoup plus susceptibles de se sentir en danger lorsqu'elles marchaient seules que les femmes qui ont déclaré être mariées ou vivre en couple, que ce soit pendant la journée (soit 29 % contre 23 %, respectivement) ou la nuit (soit 53 % contre 45 %, respectivement). Les femmes handicapées étaient beaucoup plus susceptibles de

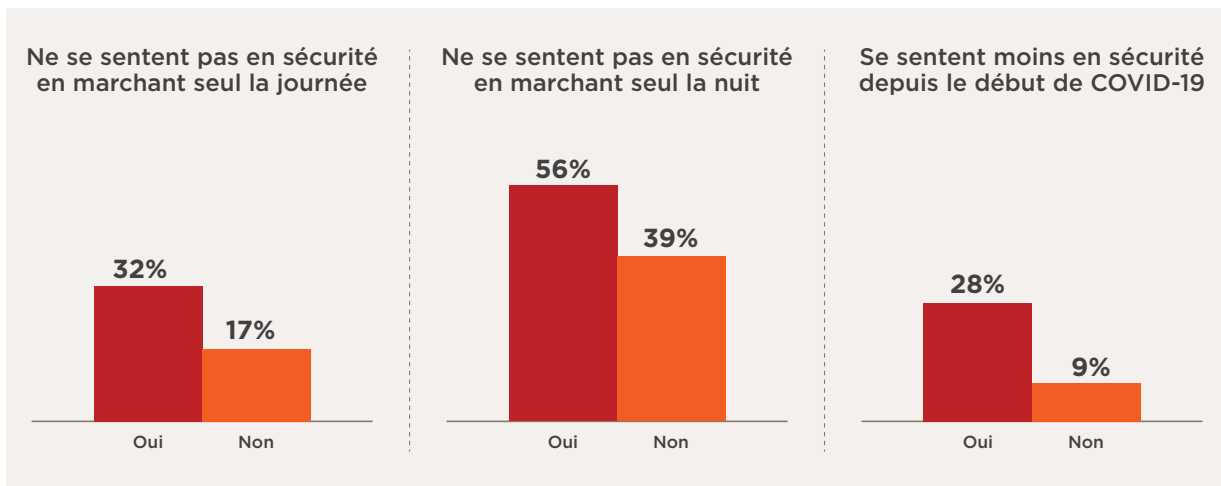
ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles se promenaient que les femmes non handicapées, que ce soit le jour (soit 33 % contre 23 % respectivement) ou la nuit (soit 57 % contre 46 % respectivement). C'est également le cas des femmes qui ont déclaré avoir subi une baisse de revenu au cours de l'année écoulée à 52 % par rapport aux femmes qui ont déclaré un revenu inchangé. De plus, les femmes qui ont déclaré être sans emploi étaient beaucoup plus susceptibles de ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles marchaient seules la nuit que les femmes qui ont un emploi (soit 61 % contre 46 % respectivement).

Les femmes qui ont déclaré qu'elles, ou une autre femme qu'elles connaissent, avaient subi une forme de violence au cours de leur vie étaient plus susceptibles de ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles marchaient seules que

celles qui ne l'avaient pas fait, que ce soit le jour (soit 32 % contre 17 %) ou la nuit (soit 56% contre 39 %, respectivement), ce qui met en évidence le continuum de l'expérience et de la perception de la violence à l'égard des femmes, et l'impact que le sentiment de sécurité des femmes en public peut avoir sur leur mobilité. En effet, les femmes qui ont déclaré s'être

senties en danger en marchant seules, de jour comme de nuit, étaient moins susceptibles de dire qu'elles quittaient la maison seules quotidiennement que les femmes qui ne s'étaient jamais senties en danger en marchant seules de jour ou de nuit (soit 60 % contre 69 %, respectivement).

**FIGURE 6**  
**Sentiments de la sécurité lors de sorties en public, basée sur les expériences ou la connaissance de la violence à l'égard des femmes au cours de la vie**



Il ressort de cette étude que le sentiment de sécurité des femmes dans leur communauté a été affecté par la pandémie de COVID-19. En effet, près d'une femme sur cinq (soit 19 %) a déclaré se sentir moins en sécurité seule la nuit depuis le début de la crise de la COVID-19. La baisse de sentiment de sécurité en public depuis le début de la COVID-19 était plus prononcée chez les femmes qui ont déclaré qu'elles ne

se sentaient déjà pas en sécurité lorsqu'elles marchaient seules, de jour comme de nuit (32 %), ainsi que chez celles qui percevaient la violence à l'égard des femmes comme un problème dans leur communauté (26 %), ce qui suggère que la pandémie de COVID-19 a exacerbé les problèmes de sécurité existants pour les femmes ivoiriennes qui se sentaient déjà en danger.

# 4. PERCEPTIONS DE LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

## 4.1. Perception de la sécurité dans le domicile par les femmes

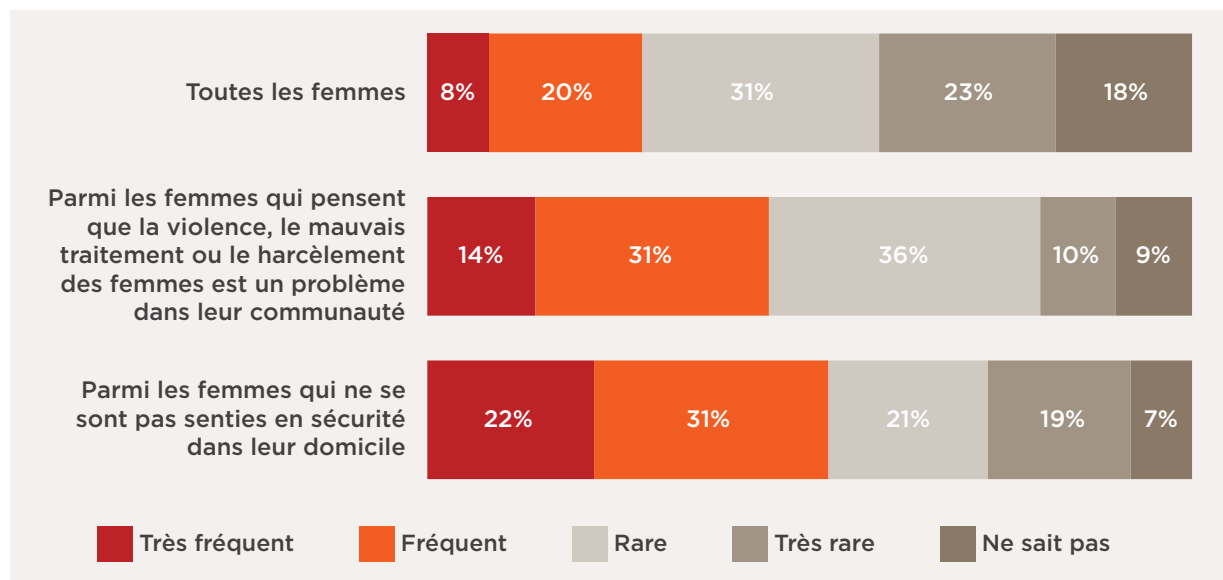
D'un point de vue communautaire, 29 % des femmes ont déclaré qu'elles pensaient que l'expérience de la violence verbale ou physique de la part d'un partenaire était fréquente chez les femmes. 52 % des femmes séparées ou divorcées par rapport à 28 % des femmes mariées ou en couple percevaient la violence du partenaire comme étant un phénomène courant dans leur communauté.

Les femmes qui ont déclaré qu'elles ou une autre femme qu'elles connaissent avaient

subi une forme de violence au cours de leur vie étaient deux fois plus susceptibles que celles qui n'avaient pas subi de violence à l'égard des femmes au cours de leur vie, de dire que la violence physique et verbale aux mains d'un partenaire était un phénomène courant (soit 38 % contre 19 %, respectivement). La perception que la violence du partenaire est un phénomène courant dans la communauté est encore plus élevée (soit 46%) chez les femmes qui ne se sentent pas en sécurité chez elles que chez celles qui pensent que la violence à l'égard des femmes est un problème dans leur communauté.

FIGURE 7

Perception de la violence du partenaire, en fonction de la perception de la sécurité

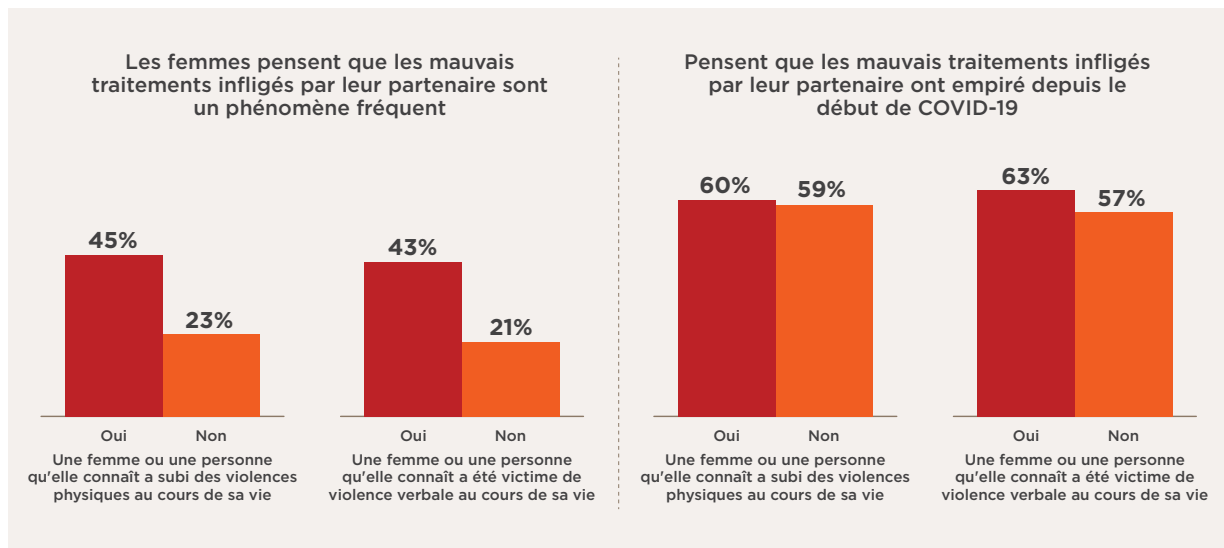


Plus de la moitié des femmes (soit 59 %) pensent que les choses se sont empirées en ce qui concerne l'expérience de la violence verbale ou physique aux mains d'un partenaire depuis le début de la pandémie. Cela était surtout le cas chez les femmes qui ont déclaré être sans emploi (69 %), ainsi que chez celles qui

pensaient que cette expérience était un phénomène courant (79 %), ainsi que chez celles qui ont déclaré qu'elles ou une autre femme qu'elles connaissent avaient subi des violences physiques (60 %) ou verbales (63 %) au cours de leur vie.

FIGURE 8

Perceptions de la violence du partenaire, en fonction de l'expérience ou de la connaissance de la violence à l'égard des femmes au cours de la vie.



Ces points de données suggèrent que les femmes ajoutent des éléments de leur propre expérience lorsqu'elles parlent de l'expérience des femmes dans leur communauté, et renforcent également la théorie fondée sur des données probantes concernant le continuum de la violence, avec la violence qui se produit dans les espaces privés et publics, les femmes qui ont signalé des incidents de sécurité qui se produisent dans les foyers pensent que la violence est un phénomène courant dans la communauté en général, plus que les femmes qui se sentent en sécurité dans leurs foyers.

En outre, les femmes qui pensaient que la violence verbale et physique de la part de leur partenaire était un phénomène courant (soit 79 %) et celles qui avaient subi ou connaissaient quelqu'un qui avait subi la violence à l'égard des femmes au cours de leur vie (soit 62 %) étaient toutes deux plus susceptibles que la moyenne de penser que la COVID-19 avait aggravé la situation des femmes confrontées à la violence de leur partenaire. Ce qui souligne l'impact exacerbant de la pandémie COVID-19 sur les conditions de vie de celles qui étaient déjà confrontées à des problèmes de sécurité

ou de violence à l'intérieur du foyer, comme ce fut le cas pour les femmes confrontées à des problèmes de sécurité ou de violence à l'extérieur du domicile.

Tout comme chez les femmes confrontées à des problèmes de sécurité ou de violence à l'extérieur du foyer, la plupart des femmes (soit 89 %) pensent que les femmes solliciteraient de l'aide si elles étaient victimes de violence verbale ou physique de la part d'un partenaire. Cependant, les sources d'aide recherchées étaient très différentes. Contrairement aux espaces publics, seulement 8% des femmes pensaient que l'aide serait d'abord sollicitée auprès de la police, ce qui laisse penser que la violence domestique est sans doute moins signalée aux autorités que d'autres formes de violence à l'égard des femmes.

La plupart des femmes (soit 38 %) notamment celle qui sont ménagères à temps plein (soit 47 %) pensent qu'elles se tourneraient d'abord vers la famille pour obtenir de l'aide. Les groupes de femmes, les centres et les ONG étaient la deuxième source principale d'aide que les femmes confrontées à la violence de leur partenaire (soit 30 %) y feront recours,

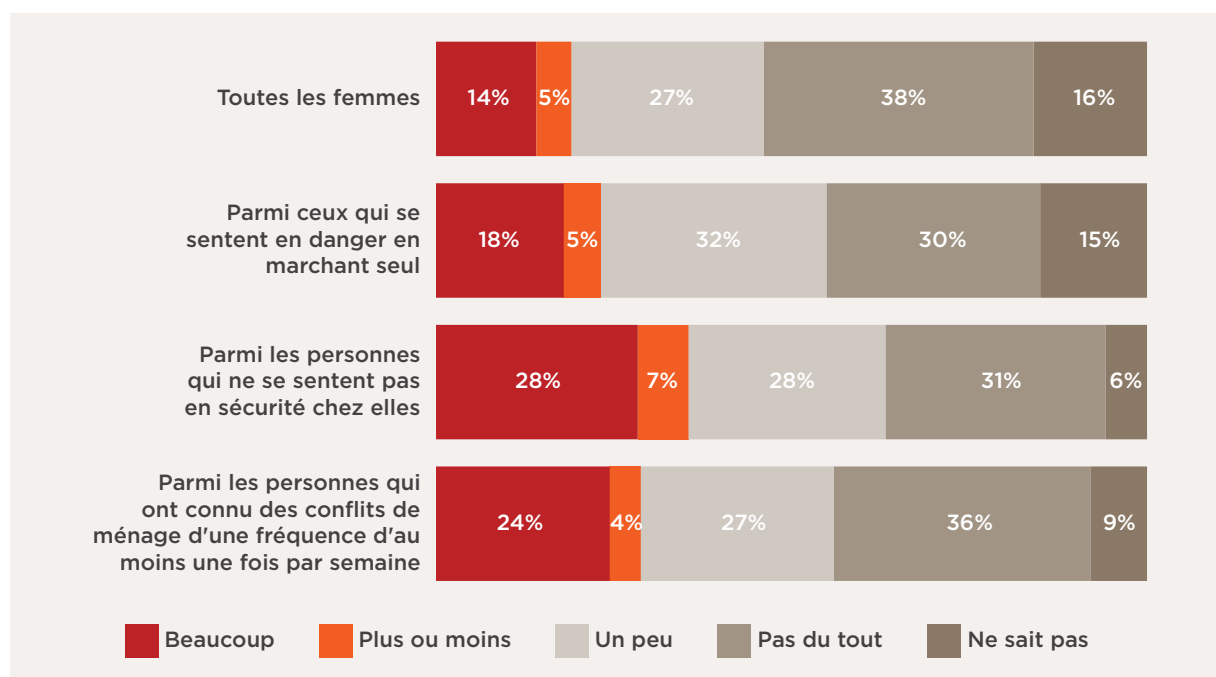
en particulier les femmes vivant en milieu urbain (soit 31 %, contre 24 % en milieu rural). Les femmes qui ne se sentaient pas en sécurité chez elles étaient plus susceptibles de solliciter avant tout l'aide de dirigeants communautaires (soit 11 %, contre 6 % pour celles qui ne se sentaient pas en sécurité), et les femmes handicapées étaient deux fois plus susceptibles de solliciter avant tout l'aide de dirigeants religieux (soit 11 %, contre 5 % pour les femmes non handicapées). Le recours à des réseaux de soutien plus informels peut s'expliquer par une faible sensibilisation au soutien disponible pour les femmes. Alors qu'environ 20 % des femmes ont déclaré que l'accès aux besoins essentiels, le soutien financier et le soutien en matière de santé mentale étaient disponibles pour les femmes dans leur communauté, un même pourcentage de femmes ont déclaré qu'elles ne savaient pas si ces services étaient disponibles ou non, ce qui signifie que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour connecter les femmes aux ressources, là où elles sont disponibles.

## 4.2. Perceptions de la violence à l'égard des femmes dans la communauté

Quant à la question portant sur la violence, les mauvais traitements ou le harcèlement des femmes dans leur communauté, environ une femme sur cinq (soit 19 %) pense que c'est un problème en quelque sorte, tandis que 27 % pensent que c'était un petit problème.

La perception de la violence, des mauvais traitements ou du harcèlement des femmes dans la communauté était beaucoup plus élevée chez les femmes qui ne se sentaient pas en sécurité chez elles que chez les femmes qui se sentaient en sécurité, et plus élevée chez les femmes qui sont fréquemment confrontées à des conflits de ménage que chez celles qui le sont rarement. La perception de la violence à l'égard des femmes comme un problème dans leur communauté était également beaucoup plus élevée chez les femmes qui ne se sentaient pas en sécurité lorsqu'elles se promenaient seules, de jour comme de nuit, que chez celles qui se sentaient en sécurité.

**FIGURE 9**  
**Mesure dans laquelle la violence, les mauvais traitements ou le harcèlement des femmes constituent un problème dans la communauté.**



La perception de la violence, des mauvais traitements ou du harcèlement des femmes comme étant un problème dans la communauté était également beaucoup plus élevée chez les femmes handicapées que chez les femmes non handicapées (soit 51 % contre 44 %, respectivement).

En outre, plus de la moitié des femmes (soit 55 %) ont déclaré que le niveau de violence, de mauvais traitements ou de harcèlement des femmes est resté le même dans leur communauté depuis le début de la pandémie de COVID-19, tandis que 14 % des femmes ont déclaré que ce phénomène avait augmenté. Les femmes qui étaient beaucoup plus susceptibles de percevoir la violence, les mauvais traitements ou le harcèlement des femmes comme étant un problème dans leur communauté étaient également plus susceptibles de dire que la situation s'est empirée depuis le début de la pandémie de COVID-19 que les femmes qui ne le percevaient pas étant un problème (soit 26 % contre 4 %, respectivement).

18 % des femmes handicapées par rapport à 12 % des femmes non handicapées étaient plus susceptibles de penser que la violence, les mauvais traitements ou le harcèlement contre les femmes se sont empirés. C'est également le cas des femmes qui ne se sentent pas en sécurité chez elles (30 %) par rapport aux femmes qui se sentent en sécurité (11 %). De même pour les femmes qui ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules, de jour comme de nuit (20 %) par rapport à celles qui se sentent en sécurité (7 %). Ces résultats soulignent le fait que la pandémie a eu un impact négatif majeur sur les personnes déjà exposées à l'expérience ou à la perception de la violence à l'égard des femmes.

### **4.3. Perception de la sécurité dans les espaces publics par les femmes**

Bien que presque la moitié (soit 49 %) des femmes en Côte d'Ivoire s'est senties en danger en marchant seules la nuit, en général, peu d'entre elles ont exprimé des inquiétudes quant à la sécurité des femmes dans leur communauté, avec 22 % d'elles déclarant qu'elles pensent qu'il est normal pour les femmes d'être susceptible au harcèlement et aux problèmes de sécurité lorsqu'elles sont seules la nuit.

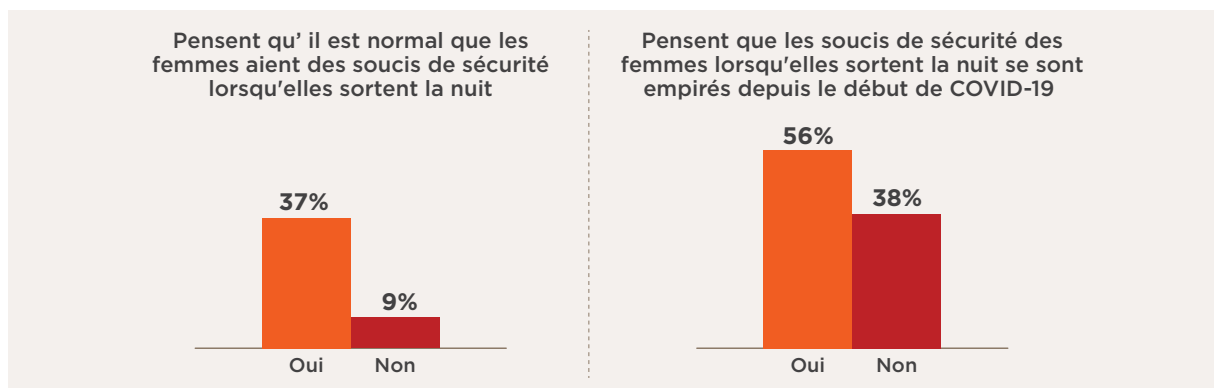
Les femmes qui ont subi ou qui connaissent quelqu'un qui a subi la violence à l'égard des femmes au cours de leur vie sont presque deux fois plus susceptibles que celles qui ne l'ont pas subi de penser qu'il est normal que les femmes soient confrontées à des problèmes de sécurité lorsqu'elles sortent la nuit (soit 29 % contre 16 % respectivement), tout comme les femmes qui disent ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules, de jour comme de nuit (soit 31 % contre 14 % pour les femmes qui se sentent toujours en sécurité lorsqu'elles marchent). Parmi les femmes qui percevaient la violence comme un problème dans leur communauté, elles étaient plus de quatre fois plus susceptibles de dire que les problèmes de sécurité étaient un fait commun pour les femmes seules la nuit (37 %) que celles qui ne percevaient pas la violence à l'égard des femmes comme un problème (9 %).

Près de la moitié (soit 45 %) des femmes ont déclaré qu'elles pensent que les problèmes de sécurité pour les femmes lorsqu'elles sont seules la nuit se sont empirés depuis le début de COVID-19, ce constat est plus prononcé chez les femmes des zones rurales (57%), chez celles qui pensent que la violence à l'égard des femmes est un problème dans leur communauté (56 %) et chez celles qui pensent que cette expérience est un phénomène commun (66 %).



FIGURE 10

Perception de la sécurité des femmes en public la nuit, en fonction de la perception de la violence, des mauvais traitements ou du harcèlement des femmes dans la communauté.



La plupart des femmes (soit 90 %) pensent que les femmes victimes de harcèlement dans les espaces publics solliciteront de l'aide, et 6 sur 10 (soit 60 %) pensent que les femmes solliciteront d'abord l'aide de la police. Environ une femme sur dix (soit 12 %) pense que les femmes solliciteront d'abord l'aide de groupes de femmes, d'ONG ou d'OSC, tandis que 9 % pensent qu'elles solliciteront d'abord l'aide de leur famille. Malgré le fait que la police soit la source la plus susceptible d'être contactée en cas de problèmes de sécurité dans les espaces publics, 45 % des femmes ont déclaré qu'il n'y avait pas de service de soutien juridique disponible dans leur communauté pour les aider à signaler les incidents ou pour leur permettre de traiter avec la police.

Les femmes handicapées (soit 86 %) étaient beaucoup moins susceptibles que les femmes non handicapées (soit 91 %) de s'attendre à ce que les femmes sollicitent de l'aide pour des questions de sécurité dans les espaces publics. 56 % d'elles s'attendent à ce que les femmes sollicitent d'abord l'aide de la police et 6 % d'entre elles s'attendent à ce que les femmes s'adressent d'abord aux dirigeants de la communauté pour du soutien.

Les femmes qui avaient subi ou connu une femme victime de violence au cours de leur vie étaient beaucoup plus susceptibles que les autres (soit 92 % contre 87 %, respectivement) de s'attendre à ce que les femmes sollicitent

de l'aide pour des questions de sécurité dans les espaces publics. Elles étaient beaucoup moins susceptibles, par rapport aux femmes qui n'avaient pas subi de forme de violence au cours de leur vie, de s'attendre à ce que les femmes s'adressent d'abord à la police (soit 53 % par rapport à 68 %, respectivement), mais elles étaient plus susceptibles que les femmes qui n'avaient pas subi de forme de violence au cours de leur vie de s'attendre à ce que les femmes s'adressent d'abord aux centres, groupes ou ONG de femmes (soit 22 % par rapport à 18 %, respectivement). La même tendance a été observée chez les femmes qui ne se sentaient pas en sécurité lorsqu'elles marchaient seules, de jour comme de nuit, ce qui suggère que les femmes qui ont une certaine expérience ou connaissance de la violence font plus confiance à leurs propres réseaux, aux groupes de femmes et aux organisations qu'aux autorités.

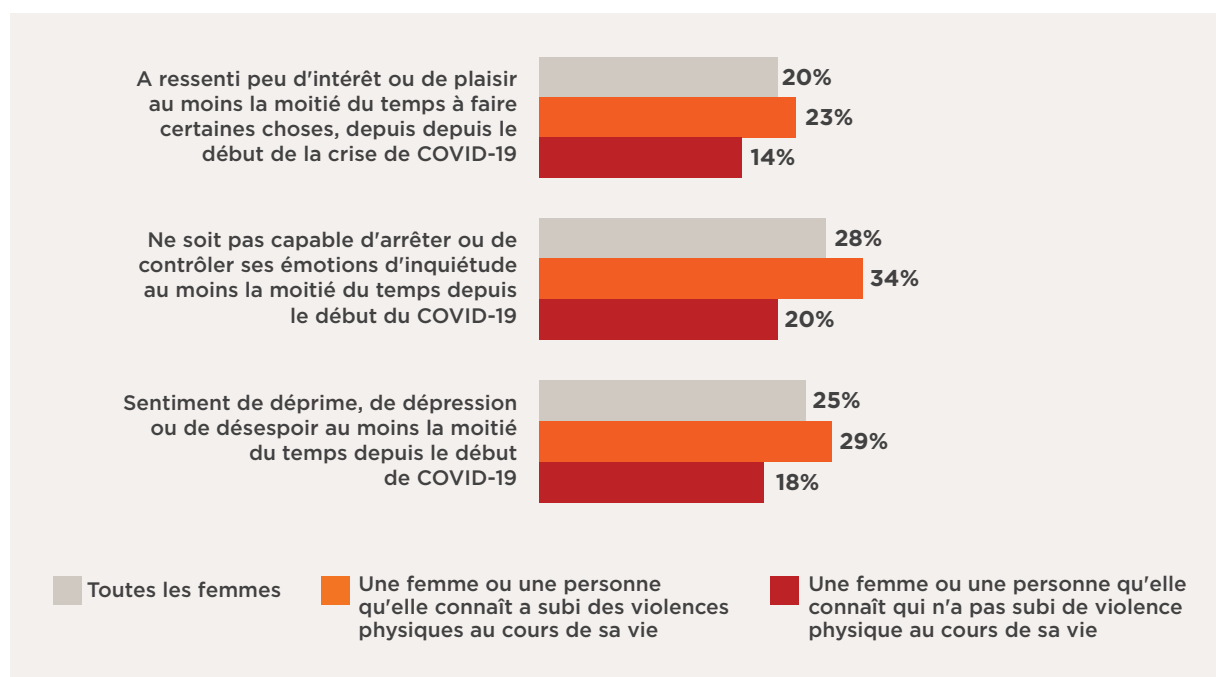
Tout sentiment d'anxiétés et de peur en dehors du foyer qu'elles ont pu éprouver n'a néanmoins pas empêché les femmes de prendre part à des activités publiques. La majorité des femmes (soit 88 %) ont déclaré avoir quitté leur domicile seules au moins une fois par semaine au cours du dernier mois et la plupart d'entre elles continuent de voir leurs amis et leurs groupes sociaux à une fréquence habituelle ou réduite malgré les contraintes liées à la pandémie de COVID-19.

# 5. IMPACTS DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Bien que les femmes en général aient déclaré avoir subi, dans une certaine mesure, des effets négatifs sur leur santé mentale et émotionnelle depuis le début de la crise COVID-19, les femmes qui ont connu des problèmes de sécurité dans les espaces publics ou privés étaient plus enclines à déclarer qu'elles avaient ressenti des indicateurs d'anxiété et de dépression pendant une période de plus de 50 % des jours qui ont suivi le début de la crise

COVID-19. Les femmes génératrices de revenus pour leur ménage et celles qui ont déclaré que leur revenu avait baissé au cours de l'année écoulée étaient plus susceptibles de souffrir de dépression et d'anxiété pendant une période de plus de 50 % des jours qui ont suivi le début de la crise COVID-19, et cela est de même pour les femmes qui ont déclaré qu'elles-mêmes ou une autre femme de leur entourage avaient subi des violences au cours de leur vie.

**FIGURE 11**  
Indicateurs de santé mentale, en fonction des sentiments de sécurité

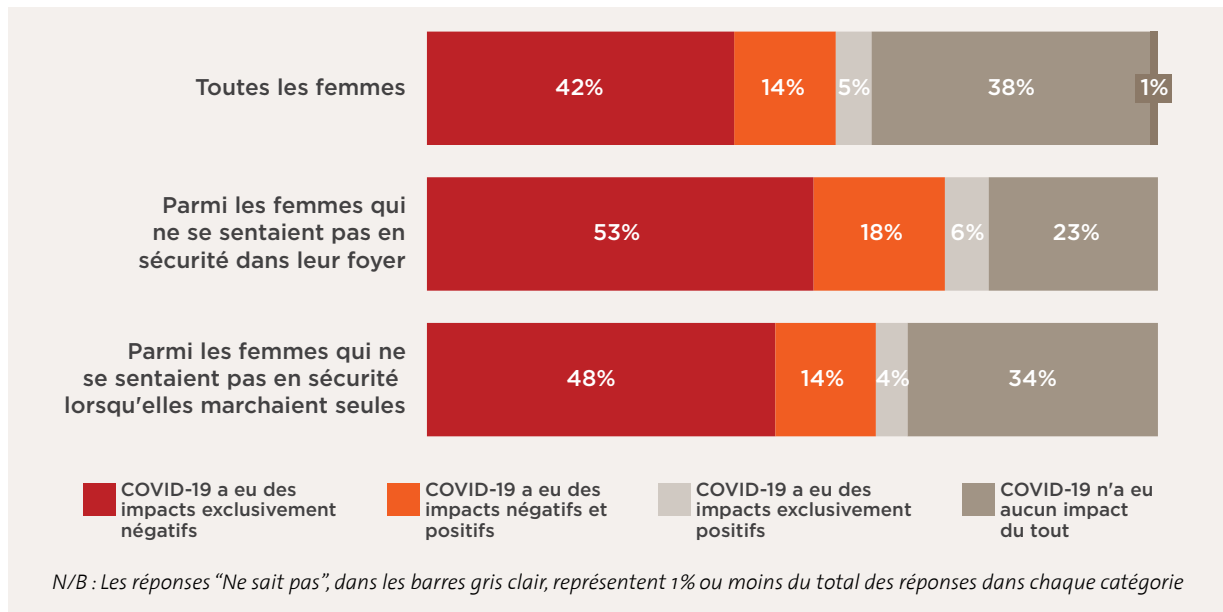


Les femmes qui ont déclaré avoir connu des problèmes de sécurité ont également déclaré que la pandémie de COVID-19 a eu un impact exclusivement négatif sur le bien-être mental

et émotionnel à des taux considérablement plus élevés par rapport aux femmes qui n'ont pas connu de problèmes de sécurité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du ménage.

FIGURE 12

Impacts de la pandémie de COVID-19 sur la santé mentale, en fonction du sentiment de sécurité



Les femmes qui ont subi ou qui connaissaient quelqu'un qui a subi un type de violence à l'égard des femmes au cours de leur vie étaient également beaucoup plus susceptibles que celles qui n'en ont pas subi, de rapporter des effets exclusivement négatifs de la pandémie de COVID-19 (soit 47 % contre 36 % respectivement). Cette tendance a également été observée chez les femmes handicapées, déclarées des effets exclusivement négatifs à des taux beaucoup plus élevés que les femmes non handicapées (soit 48 % contre 41 % respectivement). En outre, celles qui ont déclaré des effets exclusivement négatifs étaient plus susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire grave. Ces données suggèrent, à l'instar des rapports précédents, que les effets négatifs de la COVID-19 sont plus fortement ressentis par les personnes déjà en difficulté.

Les femmes avec des enfants dans le ménage étaient également beaucoup plus susceptibles de signaler des effets exclusivement négatifs de COVID-19 sur la santé mentale que les femmes sans enfants dans le ménage (soit 45 % contre 32 %, respectivement), sans doute en raison de la charge de soins et du stress plus élevés imposés aux mères pendant les périodes de confinement ou de confinement

partiel de COVID-19, les enfants et les parents étant confinés à la maison suite à la fermeture des écoles, ainsi que de leur inquiétude au sujet de la santé des enfants.

Les impacts de la violence contre les femmes dans les espaces publics et privés ont également été observés lors de l'analyse des modes de socialisation et de déplacement des femmes. Les femmes qui ont déclaré qu'elles ou une autre femme qu'elles connaissent avaient subi des violences physiques ou un harcèlement sexuel au cours de leur vie étaient plus susceptibles de dire qu'elles n'avaient pas quitté leur domicile seules au cours du mois précédent (soit 10 %, contre 6 % chez les femmes qui n'avaient pas subi ou connu ces formes de violence à l'égard des femmes). De même, les femmes qui ne se sentaient pas en sécurité chez elles étaient plus susceptibles de déclarer que la COVID-19 avait limité leurs interactions avec leurs amis et leurs groupes sociaux (soit 66 %, contre 57 % chez les femmes qui se sentaient en sécurité), le même constat est remarqué au sein des femmes qui ne se sentaient pas en sécurité lorsqu'elles marchaient seules, de jour comme de nuit (soit 64 %, contre 52 % chez les femmes qui se sentaient en sécurité).

# 6. RECOMMANDATIONS

L'expérience des femmes en matière de violences et les impacts de la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire sont des facteurs importants. Au moment de la réalisation de cette étude, environ 46 % des femmes étaient en situation d'insécurité alimentaire et 66 % d'entre elles ont déclaré avoir perdu des revenus depuis le début de la pandémie de COVID-19, et principalement en raison de cette dernière.

En raison du caractère multidimensionnel de la violence à l'égard des femmes, les interventions politiques et programmatiques devront être adaptées en fonction des facteurs qui sont à l'origine des différentes formes de violence. Non seulement le type de solution le mieux adapté à la violence varie en fonction des situations spécifiques des femmes, mais les ressources qu'elles recherchent varient également. Ce travail a mis en évidence l'importance d'un partenariat avec les structures informelles existantes pour permettre aux communautés de disposer de l'ensemble des ressources dont elles ont besoin pour apporter un soutien aux femmes en situation de vulnérabilité. Au vu de ces éléments, trois recommandations ont été formulées :

**1. Les interventions visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes devraient examiner les interventions politiques dans d'autres domaines susceptibles de soulager certaines causes profondes de la violence à l'égard des femmes, notamment en intégrant pleinement les mesures de lutte contre la violence à l'égard des femmes dans les programmes de redressement post-COVID-19 pour permettre de mieux reconstruire.**

La pandémie du COVID-19 a amplifié les conflits relationnels et les facteurs de stress socio-économiques liés à la violence à l'égard des femmes en Côte d'Ivoire, augmentant ainsi les risques de vulnérabilité chez les femmes déjà

vulnérables. Parmi les causes profondes qui en découlent de cette enquête on peut citer l'insécurité alimentaire, la perte de revenus et l'isolement social. Ces changements soulignent la nécessité d'inclure un cadre politique complet sur la violence à l'égard des femmes dans tous les programmes de soulagement et de redressement de la COVID-19, afin d'intégrer la question et son impact dans tous les domaines politiques et programmatiques. Les résultats de cette enquête plaident plus particulièrement en faveur d'un lien plus étroit entre les programmes économiques et les initiatives visant à mettre fin à la violence, dans la mesure où ils mettent en évidence les effets de causalité réciproques entre les violations des droits des femmes et les facteurs de vulnérabilité, y compris les programmes destinés à traiter la question des impacts économiques et sociaux de la pandémie COVID-19.

**2. Œuvrer à une amélioration des interventions et de la mise à disposition des services essentiels par les autorités et les structures de la société civile, et à une amélioration de la confiance, afin de permettre un meilleur signalement et de renforcer la confiance et le sentiment de sécurité des femmes.**

En ce qui concerne la violence à l'égard des femmes en Côte d'Ivoire, il est important de souligner le fait qu'il est probable que la violence ne soit pas suffisamment signalée aux forces de l'ordre et aux autorités officielles. Alors que la majorité des femmes pensent que les femmes victimes de violence solliciteront de l'aide, cette aide est principalement recherchée auprès des amis et de la famille ou par l'intermédiaire des centres, groupes ou ONG de femmes, plutôt qu'auprès de la police, surtout dans les cas de conflits au sein du foyer. Une importante minorité a également suggéré la sollicitation de l'aide auprès des chefs communautaires ou religieux. Cela montre que les

femmes de Côte d'Ivoire, en particulier celles qui ont des inquiétudes en matière de sécurité et qui ont subi ou connaissent la violence, font davantage confiance aux institutions et aux réseaux informels. Les initiatives qui tirent parti de cette confiance et qui sensibilisent le public sur l'existence de ces ressources pourraient contribuer à améliorer le sentiment de sécurité des femmes qui se trouvent le plus souvent à l'extérieur de leur communauté et aider les femmes confrontées à la peur ou à la violence dans leur domicile à sentir qu'elles ont un point de chute en dehors du foyer ou de la famille proche.

La faible connaissance de la disponibilité des ressources pour les femmes dans des domaines tels que la santé mentale et physique, le soutien financier, en nature et juridique, démontre la nécessité de mettre en place plus de programmes pour soutenir les femmes dans le cadre de la Côte d'Ivoire, et les programmes qui sont déjà en place dans ces domaines pourraient également bénéficier d'une meilleure sensibilisation auprès de la population en générale, et aussi des ressources et des services disponibles pour les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier dans les zones urbaines. Investir dans ces types de soutien et dans des campagnes de sensibilisation à leur sujet peut encourager davantage les femmes victimes de violence à signaler officiellement leur expérience et à solliciter de l'aide.

Il est clair que les femmes handicapées sont confrontées à des facteurs de vulnérabilité spécifiques, que ce soit au quotidien ou depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19, qui ont un impact sur leur sentiment de sécurité dans leur domicile et dans leur communauté.

Les communautés peuvent aider ces femmes à s'autonomiser en investissant dans des institutions qui fournissent des ressources adaptées à leurs besoins spécifiques et qui sont plus susceptibles de gagner la confiance des femmes handicapées. Ces institutions seront

sans doute en mesure de mieux répondre aux besoins des femmes handicapées au sein de leur communauté en embauchant du personnel qui maîtrise les difficultés et les vulnérabilités auxquelles ces femmes sont confrontées dans leur milieu.

### **3. Soutenir des études qui permettent une analyse des normes sociales et des comportements sous-jacents à la prévalence de la violence à l'égard des femmes, notamment en ce qui concerne la rupture des tabous et les comportements de sollicitation d'aide.**

Les effets de COVID-19 ont également amplifié les facteurs de vulnérabilité et de sécurité des femmes en Côte d'Ivoire. En particulier, les femmes qui gagnent plus que leur partenaire et celles qui sont handicapées sont beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir subi ou connaître une femme qui a subi des violences, et également de constater des impacts négatifs sur leur bien-être mental et émotionnel. Ces expériences mettent en évidence des facteurs comportementaux et des normes sociales sous-jacentes qui ont non seulement un impact sur la vulnérabilité de certaines femmes, mais qui peuvent également avoir une influence sur leur capacité à solliciter et à recevoir de l'aide pour leur situation. Si cette étude fournit des renseignements utiles sur la prévalence possible de la violence à l'égard des femmes en Côte d'Ivoire, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les attentes sociales et culturelles des femmes dans leur foyer et leur communauté. Une recherche qualitative approfondie est particulièrement utile pour comprendre le «comment» et le «pourquoi» des attitudes et des comportements et, par conséquent, pour élaborer un cadre plus complet qui permette de comprendre le phénomène de la violence à l'égard des femmes en Côte d'Ivoire afin d'élaborer des programmes visant à le combattre.

# 7. MÉTHODOLOGIE

Cette enquête a été réalisée au moyen du système de sondage téléphonique assisté par ordinateur grâce à la composition aléatoire de numéros de téléphone mobile, entre le 18 août et le 24 septembre 2021. Le nombre total d'entretiens réalisés était de 1 325. Au début de la période de l'enquête, le nombre quotidien de nouvelles infections signalées augmentait rapidement, mais ces taux ont connu une forte baisse vers la fin du travail sur le terrain. Pendant toute la durée de l'enquête, le pays était placé sous le régime de l'état d'urgence sanitaire par le gouvernement, qui exigeait un plus strict respect des mesures de prévention sanitaire, dans un contexte d'augmentation progressive des taux de vaccination.<sup>6</sup>

L'échantillon se limite aux femmes âgées de 18 ans et plus qui ont accès à un téléphone portable et qui ont été tirées au sort en utilisant la composition aléatoire de numéros de téléphone portable. Les femmes de plus de 60 ans ont également été spécialement ciblées à l'aide d'une base de données existante afin d'assurer une bonne représentation de ce groupe d'âge. Cependant, la répartition des pourcentages pour chaque groupe d'âge de cette enquête correspond aux pourcentages des groupes d'âge similaires des données du recensement de la Côte d'Ivoire.<sup>7</sup>

Tranche d'âge	Pourcentage de femmes adultes selon les données du recensement.	Pourcentage de femmes adultes selon les données de l'échantillon
18-29	43%	37%
30-39	24%	32%
40-49	15%	17%
50-59	9%	8%
60+	9%	7%

6 [Reuters COVID-19 Tracker: Ivory Coast](#)

7 World Population Prospects 2019, Online Edition. Rev. 1.: File INT/3-3: Female population by single age, region, subregion and country, annually for 1950-2100. [https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019\\_Volume-I\\_Comprehensive-Tables.pdf](https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019_Volume-I_Comprehensive-Tables.pdf)

# DÉFINITIONS

**Communauté :** Terme faisant référence à la zone géographique dans laquelle vit la répondante.

**Insécurité alimentaire :** Cette étude a employé la formulation de l'Organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (FAO) pour mesurer l'insécurité alimentaire, au moyen de huit questions. Ces données peuvent être utilisées pour établir des estimations sur la proportion de personnes échantillonnées en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère, qui peuvent également être désagrégées en fonction des autres variables pertinentes grâce à l'utilisation du module d'Echelle d'expérience de l'insécurité alimentaire mondiale (FIES) de la FAO. Toute référence à la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère fait dans ce rapport office d'estimation de la prévalence et doit être interprétée comme telle.

**Partenaire :** Terme désignant les femmes qui sont mariées ou qui vivent/cohabitent avec un partenaire.

**Violence contre les femmes :** Tout acte de violence fondé sur le genre qui entraîne, ou est susceptible de causer, des préjudices ou des dommages physiques, sexuels ou psychologiques aux femmes, y compris la menace du recours à de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de liberté, tant dans le cadre de la vie publique que privée..

**Ne se sentait pas en sécurité en marchant seule:** Désigne les femmes qui ont déclaré qu'elles ne se sentaient «pas très en sécurité» ou «pas du tout en sécurité» en marchant seules dehors pendant la journée (selon leur réponse à la question C02) ou pendant la nuit (selon leur réponse à la question C03).

**A subi ou qui connaissent quelqu'un qui a subi la violence à l'égard des femmes :** Désigne les femmes qui ont déclaré qu'elles-mêmes, ou une autre femme qu'elles connaissent, avaient subi une forme de violence. L'expression « Depuis la COVID-19 » est ajoutée pour faire une distinction des cas de femmes qui ont précisé que ces incidents ne se sont produits que depuis le début de la pandémie.

**A subi des conflits de façon fréquente :** Fait référence aux répondantes qui ont déclaré avoir subi des conflits ou des querelles à la maison au moins une fois par semaine au cours des six derniers mois (selon leur réponse à la question C19).

**A subi des conflits de façon peu fréquente:** Fait référence aux répondantes qui ont déclaré avoir été confrontés à des conflits ou des disputes dans leurs foyers «une ou deux fois» ou «jamais» au cours des six derniers mois (selon leur réponse à la question C19).

**La violence, les mauvais traitements ou le harcèlement des femmes sont un problème dans la communauté :** Fait référence aux répondantes qui ont déclaré que la violence physique, les mauvais traitements ou le harcèlement des femmes sont «beaucoup», «plus ou moins» ou «un peu» un problème là où elles vivent (selon leur réponse à la question C07).

**La violence, les mauvais traitements ou le harcèlement des femmes ne sont pas un problème dans la communauté :** Fait référence aux répondantes qui ont déclaré que la violence physique, les mauvais traitements ou le harcèlement des femmes ne sont «pas du tout» un problème là où elles vivent (selon leur réponse à la question C07).

© 2022 ONU Femmes. Tous droits réservés.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les points de vue d'ONU Femmes, des Nations Unies ou de l'une de ses organisations affiliées.

Produit par le programme Les Femmes Comptent  
Révision : Jen Ross  
Conception : Ouissal Hmazzou



220 East 42nd Street  
New York, New York 10017, USA

[data.unwomen.org](http://data.unwomen.org)  
[www.unwomen.org](http://www.unwomen.org)  
[facebook.com/onufemmes](https://facebook.com/onufemmes)  
[twitter.com/onufemmes](https://twitter.com/onufemmes)  
[www.youtube.com/unwomen](https://www.youtube.com/unwomen)  
[www.flickr.com/unwomen](https://www.flickr.com/unwomen)  
[instagram.com/unwomen](https://instagram.com/unwomen)